



corsica ferries

Le meilleur choix pour la Corse

13 octobre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

CORSICA FERRIES ACCÉLÈRE SA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET ASSOCIE SES PASSAGERS A LA REFORESTATION D'UNE RÉGION D'AMAZONIE

Depuis plusieurs années, Corsica Ferries a entrepris des actions pour réduire son impact environnemental telles que la formation de ses équipages au respect de l'environnement, le refus des sacs plastiques, l'utilisation systématique du papier recyclé, la réduction de sa consommation de carburant, l'adhésion à la Charte bleue d'Armateurs de France ...La Compagnie passe aujourd'hui à une étape supérieure pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire ses émissions de CO2. Elle a fait réaliser un Bilan carbone par la société spécialisée *Pur Projet* *de Tristan Lecomte sur sa consommation de carburant et de fluides ainsi que sur la fabrication de ses navires.

Aux côtés des *Amis du Vent* avec qui la Compagnie est associée depuis plusieurs années au travers de campagnes environnementales pour sensibiliser ses passagers aux gestes éco-citoyens, elle décide aujourd'hui de davantage s'engager au sein d'une charte et d'un projet concret. Celui-ci, conçu par Pur Projet, vise à adopter un mode de transport plus respectueux de l'environnement au travers notamment d'une compensation carbone liée à la reforestation d'une région du Brésil.

Corsica Ferries souhaite associer ses passagers à ce projet.

• Les résultats du Bilan carbone de Corsica Ferries :

▪ Les origines des émissions de CO2 :

Les activités de transport de la Compagnie totalisent 572.700 tonnes de CO2 en 2010.

- 94 % sont liées à la consommation de carburant (fioul et gasoil)
- 4 % à la fabrication de 10 navires
- 2 % aux fluides frigorigènes

▪ Les émissions de CO2 par unité :

- les camions contribuent le plus aux émissions : 59 %
- les voitures : 32 %
- les passagers : 9 %

▪ Les émissions par trajet :

Par ex. sur un trajet Toulon-Ajaccio :

- Avion : 57 kg CO2/ passager
- Voiture + bateau : 50 kg CO2 (avec la moyenne de 3 passagers par voiture)
- Piéton + bateau : 15 kg CO2

• Les engagements de Corsica Ferries :

▪ Engagement dans une charte de réduction de l'impact environnemental de la Compagnie avec la définition d'objectifs de réduction de la consommation de carburant sur les principales traversées.

▪ Engagement de la Compagnie dans une démarche de compensation au travers de la plantation d'arbres pour captation de CO2 dans des systèmes d'agroforesterie durables et de conservation de parcelles de forêt tropicale primaire.

▪ Animation et communication continues à bord des navires pour encourager les passagers à s'engager dans la même voie et sensibilisation des équipages et des partenaires de la Compagnie.

- **La participation des passagers :**

La Compagnie met en œuvre un plan d'action responsable et souhaite élargir et optimiser son engagement en associant ses passagers. Corsica Ferries va donc proposer à ceux-ci de « compenser » leur émission de CO2 en achetant un certificat de compensation carbone lié à leur trajet. La Compagnie s'engage à faire planter le nombre d'arbres correspondant, dans une zone bien délimitée d'Amazonie au sein d'un programme « Forêt Corsica Ferries » consistant en 1 arbre planté pour 25 passagers piétons, 1 arbre pour 5 passagers voiture et 16 arbres par camion.

- **Le choix du lieu de reforestation** : Il s'agit de la communauté indienne Kuntanawa, située dans l'Etat de l'Acre en Amazonie. Celle-ci est en danger d'extinction et veut faire revivre sa culture et préserver sa forêt. Il s'agit de planter des arbres natifs et fruitiers, y compris dans les parcelles agricoles. L'objectif n'est pas seulement lié à la biodiversité mais aussi de sauver une communauté culturelle.

- **Un projet crédible et traçable** : Bien qu'en danger, l'Etat de l'Acre est encore peu déforesté, le peuple Kuntanawa est très volontaire et leur problématique bien analysée. 5000 arbres ont déjà été plantés et Corsica Ferries se joint à l'opération pour en planter 10.000 supplémentaires. Par ailleurs, des informations précises seront données sur le site de la Compagnie ainsi que sur ses bateaux et chaque propriétaire d'un certificat pourra visiter sa parcelle sur Google Earth.

- **Le prix des certificats** :
 - passager piéton/vélo : 0,20 €/ passager
 - passager voiture : 1 €/ passager
 - passager voiture 2 passagers : 1,28 €
 - passager voiture 3 passagers : 0,92 €
 - passager voiture 4 passagers : 0,75 €
 - camion : 80 €/ camion

Selon Pierre Mattei, DG de Corsica Ferries : « *L'Union Européenne a déjà annoncé une contribution des compagnies aériennes dans la lutte contre le réchauffement climatique à partir de 2012 avec une compensation de 15 % des émissions de CO2 par trajet. Le projet est à l'étude également pour les compagnies maritimes et Corsica Ferries prend les devants et entend montrer sa responsabilité. Notre projet est crédible, simple, transparent et nous y associons nos passagers – sur la base du volontariat - car nous pensons qu'outre des clients, ils sont aussi des citoyens soucieux de l'avenir de la planète. On pourrait nous objecter qu'il s'agit d'aider l'Amérique du sud plutôt que la Corse...mais l'esprit du protocole de Kyoto est que « le Nord aide le Sud et que les riches aident les pauvres » et au-delà de la préservation de la planète, c'est aussi une affaire de solidarité. Ce projet va nous demander des efforts mais la première compagnie sur la Corse doit montrer et prouver qu'elle est responsable ».*

**A propos de Pur Projet : www.purprojet.com*

L'entreprise est née sous l'impulsion de Tristan Lecomte, fondateur d'Alter Eco, pionnier du commerce équitable. Pur Projet est aujourd'hui un collectif d'entrepreneurs et de structures, associés autour d'un objectif commun de lutte contre le réchauffement climatique au travers de projets de reforestation et de conservation forestière communautaires en milieu tropical. Ces projets consistent en la plantation d'arbres pour redonner fertilité à la terre, retrouver la biodiversité par la création de puits de carbone et favoriser la survie de certaines communautés culturelles en danger.

Relations presse : Lorne Conseil . Tél. : 06 86 27 86 24 - e-mail : lornema@aol.com